



**Vous souhaitez vous installer
en production maraîchère biologique,
venez tester votre projet en grandeur nature !**

Appel à candidatures

pour exercer son activité agricole au Luc



Contexte

« Les jardins Sigalloux » situés sur la commune du Luc est une propriété familiale dont la plus grande partie (potager, verger, rucher, aromatiques et médicinales...) est cultivée dans un but vivrier selon des méthodes permacoles. Les Jardins Sigalloux sont aussi un lieu pédagogique qui reçoit régulièrement du public. Les propriétaires, proposent de mettre à disposition d'un-e porteur-se de projet une surface d'environ 1ha pour que vous puissiez exercer une activité agricole. Celle-ci pourra prendre la forme de son choix, en accord avec les propriétaires.

Le lieu a été préparé : débroussaillé et préparé par un travail de surface du sol. Il a pour vocation de devenir une zone de production permacole respectueuse de l'environnement et du contexte de cette propriété avec un minimum de travail mécanisé. En contrepartie, l'entretien des arbres fruitiers sur place ainsi que le canal est à la charge de la personne en test. Un tuilage avec le testeur précédent peut être envisagé afin de transmettre les spécificités du lieu.

L'installation, sous quelle forme ?

L'installation se fera dans un premier temps au travers du dispositif espace-test qui consiste à **développer une activité de manière responsable et autonome**, en grandeur réelle, sur une durée limitée à 3 ans et dans un cadre qui réduit la prise de risque.

A l'issue de cette période de test, le groupe local d'appui se réunira pour étudier la question d'une installation sur ce terrain.

Conditions du test proposé

Sur ce lieu-test, les moyens suivants seront mis à votre disposition :

- Du **foncier agricole** : une parcelle de 6 000 m² (9 000 m² si besoin) pour le maraîchage + 3 000 m² pour un autre atelier complémentaire + accès à l'eau d'un canal d'arrosants,
- Un **cadre légal d'exercice** : n° SIRET + assurance responsabilité civile + statut d'entrepreneur à l'essai via le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) par le biais d'une coopérative d'activités (Petra Patrimonia).
- Un tunnel, une pompe d'arrosage et des lignes primaires d'irrigation.
- Une contribution ponctuelle de l'accueillant avec ses outils motorisés.
- Un dispositif d'**accompagnement humain, administratif et technique** : ADEAR, Petra Patrimonia, Agribiovar ...

Dans la perspective de leur candidature, les candidat-es devront prendre en compte les éléments suivants :

- La durée du test sera d'**un an renouvelable deux fois**, soit 3 ans maximum, avec éventuellement la **possibilité de s'installer** sur le site à l'issue du test.
- Un « design » de la parcelle pourra éventuellement être mis en place avant le test par l'association « Les résilients » qui fait la promotion de l'agroforesterie.
- Les productions envisagées devront respecter le cahier des charges de **l'agriculture biologique**.
- Si un atelier poules pondeuses est envisagé, il devra se faire dans le respect le plus strict du **bien-être animal**.
- Un **diplôme agricole** et/ou **une expérience** dans le domaine agricole seront appréciés.
- Des **visites à la ferme** pourront être proposées au public par le domaine, y compris sur les parcelles mises à disposition pour le test.

Conditions d'admission

Dans la perspective de leur candidature, les candidat-es devront prendre en compte les éléments suivants :

- La production envisagée devra respecter le cahier des charges de **l'agriculture biologique**.
- Les débouchés commerciaux en **circuits courts** (AMAP, restauration collective, point de vente de producteurs, marchés...) seront privilégiés.
- Le lieu-test sera susceptible d'accueillir occasionnellement du public et des **formations techniques** courtes en maraîchage bio.
- Les testeur-euse-s seront accompagnés dans un « cadre souple » par le collectif de partenaires.

Une sélection des candidat·e·s sera faite en fonction de votre motivation pour votre projet et pour intégrer ce lieu.

➔ Comment postuler ?

Envoyez une lettre de manifestation d'intérêt **avant le 3 février 2025**, par courriel à l'adresse suivante : terreaupaysan@gmail.com

Venez visiter le lieu-test le **5 février en début d'après-midi**, l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur le projet.

ⓘ Attention, cette visite sera obligatoire pour le dépôt de votre candidature.

3. Retournez le dossier de candidature finale avant le **23 février 2025** (descriptif du projet, budget prévisionnel...).

4. La sélection des candidat·e·s aura lieu le **25 février 2025**

5. L'intégration à l'espace-test se fera rapidement par la suite.

*Pour toute information concernant cette offre,
vous pouvez nous contacter au 06 37 25 04 85.*